

## Paris - Canopée des Halles : Le pathétique rendez-vous attendu de 2014 commence à attirer l'attention de la presse papier

Curieusement la presse papier a attendu pratiquement la fin de l'ère Sarkozy (à moins que cela ne soit le début de l'ère Fillon à Paris,) pour s'intéresser à l'incompréhensible chantier des Halles et tout aussi incompréhensible entêtement de Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo. Peut être les politiques ne sont-ils que les otages des choix qu'ils feignent de gouverner ? En tout les cas, la spectacularisation invétérée de cette inutile infrastructure, architecturalement maigre et dont personne ne sait bien d'ou elle vient vraiment, illustre à merveille la fâcheuse tendance à Paris à fabriquer de l'infrastructure inutile sur le dos du contribuable.

### **Infrastructures inutiles**

De la gigantesque dalle en béton de Paris Rive Gauche (là ou il aurait mieux valu faire un vrai éco-quartier,) aux dalles d'un autre âge (Paris XV Front de Seine, Paris XIII Olympiades, Paris-La Défense, Paris Gare Montparnasse) sans oublier les ouvrages d'art démolis avant même d'être finis (viaduc autoroute A14 Paris La Défense-Nanterre, construit et inachevé, immédiatement démolit dans les années 1990). Tout cela financé par les droits à construire retirés de ces mêmes opérations.

(Mais Paris-La Défense-Nanterre, n'en a pas fini avec les dalles, puisque qu'elle a trouvé le moyen d'en rajouter une couche... pour raccorder la dalle, du quartier d'affaires, à la Seine. L'opération dont la conception en a été confiée à l'agence TGT (Jean-Jacques Treuttel, Jean- Claude Garcias, Jérôme Treuttel), sera financée par la vente des droits à construire des immeubles riverains. (pour la petite histoire, TGT, dont un des membres se prétendait critique d'architecture..... avec la complicité coupable du sieur François Chaslin).

Curieusement les politiques parisiens élus, n'ont jamais voulu résister à la pression du BTP qui les "oblige" à réinvestir immédiatement en INFRA, les sommes retirées des droits à construire de la SUPERstructure. Un scandale qui aujourd'hui avec "l'abattant des Halles" finit d'interroger sur le sens réel de l'intérêt public et surtout l'absence démocratique réelle de partage de la décision du devenir de ces mêmes droits à construire lorsqu'une opération urbaine est décidée.

J.A

Lire dans la Presse

Le Monde 24 avril 2012

### **Le Chantier des Halles multiplie les fausses notes**

*"Du côté de la Ville de Paris, on affirme avoir été "très surpris" de cette décision de justice, "parce que dans le même temps, l'Etat réalise la Philharmonie de Paris à la Villette et passe pour cela un avenant qui augmente de 31 % la facture sans être condamné". "On a le sentiment que c'est un 'deux poids, deux mesures', et c'est problématique, même si nous sommes évidemment en négociation avec l'architecte Patrick Berger pour rediscuter l'avenant et se conformer à la décision du tribunal", explique une source proche de la mairie."*

**Capital 11 avril 2012 Et pendant ce temps Delanoé flambe 236 millions pour un toit**

(L'association Accomplir, très engagée dans le combat des Halles, diffuse sur son site cet article.)

<http://www.accomplir.asso.fr>